



Rapport moral 2018

Réseau des experts de la haie et de l'arbre champêtre, l'Afac-Agroforesteries rassemble tous les professionnels animés par la conviction que l'arbre champêtre est un catalyseur des transitions écologiques et énergétiques, à la fois pour l'agriculture et pour les territoires ruraux. En un peu plus de dix ans, nous avons construit pas à pas un grand et beau réseau qui compte notamment dans ses membres près de 200 structures rassemblées autour de valeurs, d'une vision, de principes et de référentiels partagés pour le développement de l'arbre champêtre. Pour mesurer tout le chemin parcouru depuis le début des années 1990, il suffit de voir que nous étions plus de 500 participants lors des 6^{èmes} Rencontres nationales arbres et haies champêtres, que nous avons organisées à Lannion, en novembre 2018 avec l'appui de vingt organismes partenaires : alors que nous défendions un sujet très technique, c'est le signe que nous sommes parvenus à faire de l'arbre champêtre un sujet sociétal et culturel qui rassemble.

En croisant nos pratiques lors de journées techniques, en mutualisant nos outils et notre expertise de terrain à travers des projets de recherche

et développement ou de structuration de filières durables, nous avons tissé des liens forts de collaboration et permis des avancées très significatives pour l'arbre champêtre. Cette **culture commune de travail en réseau** est notre capital le plus précieux, c'est pourquoi le conseil d'administration de l'Afac-Agroforesteries a décidé d'**engager en 2018 une réflexion pour formaliser les nouvelles ambitions de notre projet associatif**, projet qui avait été défini dans la charte de l'association lors de sa création mais qu'il convenait d'actualiser. Nous aurons le plaisir de vous dévoiler ce nouveau projet en 2019, assorti d'un nouveau cadre de communication qui nous permettra de porter avec plus de force nos messages.

Association nationale issue du terrain, portée par des femmes et des hommes convaincus qui se sont engagés pour cette cause depuis une trentaine d'années, **l'Afac-Agroforesteries tire plus que jamais sa légitimité des actions de ses membres dans les territoires**. Notre mission première de tête de réseau est d'être à votre écoute et de relayer vos réalisations et vos préoccupations auprès des ministères et des décideurs. Ce rôle de porte-parole et de courroie de transmission est notre priorité et nous entendons le renforcer en 2019 avec l'arrivée d'une nouvelle salariée au poste de chargée de communication et animation de réseau. Pour mener efficacement cette mission, l'articulation entre les échelles régionales et nationales est essentielle. C'est pourquoi nous encourageons la **structuration du réseau Afac-Agroforesteries en antennes régionales** et nous nous réjouissons qu'une Afac Pays de la Loire ait vu le jour en 2018, dix ans après la création de l'Afac Occitanie.

Alors que l'agroforesterie bénéficie désormais d'une conjoncture favorable, 2018 aura été **une année de stabilisation de nos moyens qui va nous permettre de nous projeter vers de nouveaux horizons** pour continuer de convaincre et d'avancer dans la diffusion de notre démarche: nous avons devant nous des marges de progression qui sont considérables. En effet, nous le savons, le défi pour retrouver une dynamique de reconquête pour l'arbre champêtre reste immense puisque le linéaire de haie planté depuis 40 ans n'endigie pas l'érosion bocagère. Pour inverser cette tendance, nous avons l'obligation de **placer la réappropriation technique et culturelle de la gestion des haies au cœur des actions d'accompagnement des agriculteurs et d'en faire une priorité des politiques publiques**. Dans les prochaines décennies, il va falloir de front intensifier très significativement l'effort de plantation et améliorer les pratiques de gestion des haies, problématique qui se pose désormais de façon identique pour les haies anciennes dont nous avons hérité et pour les haies nouvellement reconstituées, arrivées à maturité et qui souffrent de mauvaise gestion.

En lisant les pages de ce rapport d'activité 2018, vous verrez que nous sommes prêts à relever ce défi : que ce soit dans le champ des filières (avec la création d'un label Bois bocager géré durablement, le développement des filières de production d'arbres et d'arbustes marqués Végétal local), dans celui des politiques publiques (avec l'agrément BCAE7, le projet REUNIR-AF), ou de la recherche et du développement (projet RESP'HAIES), **l'Afac-Agroforesteries a posé en 2018 les fondations qui vont lui permettre de changer d'échelle et d'étendre son champ d'action pour faire de l'arbre champêtre un levier incontournable d'adaptation** et de performance de l'agriculture et des territoires face aux changements climatiques et aux défis environnementaux.

Tous ces projets ne pourraient pas être portés par l'Afac-Agroforesteries sans le **soutien constant et indispensable de notre partenaire et mécène, la Fondation Yves Rocher – Institut de France**, qui se tient à nos côtés depuis 2008 et grâce à qui avons planté 3 millions d'arbres. Nous avons eu l'occasion de

célébrer ensemble ce bilan lors d'une belle cérémonie à Lannion. Le soutien de la Fondation Yves Rocher – Institut de France en faveur de l'arbre champêtre ne cesse de s'étoffer, comme en témoigne la création, avec son appui, du Concours national des pratiques d'agroforesterie, en 2018.

Nous remercions aussi la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) qui soutient nos actions dans le cadre d'une convention triennale et nous met à disposition un bureau à Paris, où se trouve désormais le siège social de notre association. D'autres projets de partenariats, amorcés en 2018, verront le jour en 2019.

Enfin, l'Afac-Agroforesteries ne serait rien sans **l'investissement de ses administrateurs et de tous ses membres, merci à vous tous pour votre implication indispensable**.

Le réseau Afac-Agroforesteries est riche de sa diversité et fort de sa solidarité. La reconnaissance obtenue est à la hauteur du travail accompli. Nous sommes de ceux qui agissent car valoriser, gérer, planter se fait sur le terrain.

Alors, continuons !

*Pour l'Afac-Agroforesteries,
Françoise Sire, Présidente*